



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-131825>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-131825**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Communauté de communes de la Vallée du Garon

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Construction de nouveaux bureaux pour la CCVG et d'un tiers lieu économique

**Description** : Concours de maîtrise d'oeuvre sur esquisse +. Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges notamment à l'article 1.4 du règlement de consultation - phase candidature. Le programme prévoit principalement la construction d'un bâtiment d'au moins R+4 (dernier étage avec rooftop) pour l'accueil du siège CCVG, du village économique (espaces de travail et de vie pour les travailleurs indépendants, porteurs de projet/créateurs, télétravailleurs, etc.) et d'une offre complémentaire tertiaire de bureaux, des stationnements pour les véhicules légers et les deux-roues avec deux niveaux en sous-sol. Ce dernier comprendra également les espaces extérieurs d'agréments décrits au programme (parvis, patio, cour commune, etc...) et les modes doux. La surface de plancher créée sera d'environ 2 600 m<sup>2</sup>. Le maître d'ouvrage souhaite la réalisation d'un bâtiment intelligent, modulable et évolutif, qui réponde aux enjeux actuels et futurs (changement climatique, évolution des usages, etc.), par la mise en oeuvre d'une approche de haute performance énergétique en intégrant une méthode sur le coût global du bâtiment avec limitation des coûts d'exploitation et de maintenance. Un ténement situé à proximité de la gare de Brignais a été retenu pour mener à bien cette construction neuve. Lieu(x) d'exécution : Avenue Simone Veil 69530 Brignais L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux s'élève à 7 540 000.00 euro(s) HT (valeur septembre 2024). Nature principale : Prestation intellectuelle

**Identifiant de la procédure** : ad7ee79f-4bcc-42dc-8a13-a403a1dc54ed

**Identifiant interne** : 2024-MOE-CCVG-0019

**Type de procédure** : Restreinte

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71210000 Services de conseil en architecture

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71210000 Services de conseil en architecture

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par l'acheteur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Le candidat ou le groupement candidat devra, à minima, présenter les compétences suivantes : -Architecture (De Hmonp, Dplg), mandataire - Opc - signalétique -Architecte d'intérieur -Performance thermique, Qualité environnementale - Fluides -Ssi -Structures -Economiste de la construction -Acoustique Une exclusivité est demandée à l'ensemble des bureaux d'études dans la limite des précisions apportées ci-dessous : Cette exclusivité ne s'applique pas aux bureaux d'études cités ci-après, qui peuvent se présenter deux fois : - Bureau d'étude acoustique - Bureau d'étude performance thermique et qualité environnementale. L'architecte doit obligatoirement prouver son inscription à l'ordre français des architectes ou transmettre tout document équivalent pour les candidats étrangers. L'absence d'une compétence exigée entraînera l'élimination de la candidature. L'acheteur a décidé de limiter le nombre de candidats qui seront invités à participer à la phase d'offre. Le nombre minimum de candidats qu'il a prévu d'inviter est de 3, et le nombre maximum de 3. Si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum, l'acheteur pourra néanmoins poursuivre la procédure avec les candidats disposant des capacités requises. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation. Chaque document pour lequel une signature est requise doit faire l'objet d'une signature électronique au format Xades, Cades ou Pades. La signature électronique du pli ne vaut pas signature des documents qu'il contient. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. Le candidat ayant remis les éléments demandés recevra une prime dont le montant est indiqué au règlement de la consultation. Dans le cas où son offre serait incomplète ou ne répondrait pas au cahier des charges, une réduction ou suppression de la prime pourra être effectuée par l'acheteur. Une visite sera prévue pour les 3 candidats admis à présenter une offre. La date et l'heure sera indiquée ultérieurement, lors de la phase offre de la consultation. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

**Titre** : Construction de nouveaux bureaux pour la CCVG et d'un tiers lieu économique

**Description** : Concours de maîtrise d'oeuvre sur esquisse +. Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges notamment à l'article 1.4 du règlement de consultation - phase candidature. Le programme prévoit principalement la construction d'un bâtiment d'au moins R+4 (dernier étage avec rooftop) pour l'accueil du siège CCVG, du village économique (espaces de travail et de vie pour les travailleurs indépendants, porteurs de projet/créateurs, télétravailleurs, etc.) et d'une offre complémentaire tertiaire de bureaux, des stationnements pour les véhicules légers et les deux-roues avec deux niveaux en sous-sol. Ce dernier comprendra également les espaces extérieurs d'agrément décrits au programme (parvis, patio, cour commune, etc...) et les modes doux. La surface de plancher créée sera d'environ 2 600 m<sup>2</sup>. Le maître d'ouvrage souhaite la réalisation d'un bâtiment intelligent, modulable et évolutif, qui réponde aux enjeux actuels et futurs (changement climatique, évolution des usages, etc.), par la mise en oeuvre d'une approche de haute performance énergétique en intégrant une méthode sur le coût global du bâtiment avec limitation des coûts d'exploitation et de maintenance. Un ténement situé à proximité de la gare de Brignais a été retenu pour mener à bien cette construction neuve. Lieu(x) d'exécution : Avenue Simone Veil 69530 Brignais L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux s'élève à 7 540 000.00 euro(s) HT (valeur septembre 2024). Nature principale : Prestation intellectuelle

**Identifiant interne** : S-PF-1561266

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71210000 Services de conseil en architecture

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 71210000 Services de conseil en architecture

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale** : Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail,

concernant l'emploi des travailleurs handicapés - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. Le document signé relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat. Le justificatif de l'inscription au registre du commerce ou au registre de la profession. Un extrait Kbis de moins de trois mois

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une copie des certificats de qualifications professionnelles ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents . Une lettre de motivation démontrant l'intérêt porté à l'opération (compréhension du site et des enjeux) et présentant le groupement (1 A4 recto maximum). Cadre type n°1 (fourni dans le Dce et à compléter obligatoirement) afin de présenter le groupement candidat et de préciser le rôle de chaque membre, complété d'un organigramme présentant l'équipe . Les profils (Cv) des personnes pressenties pour assurer la mission mentionnant en particulier leurs titres d'études et professionnels ainsi que leurs références personnelles les plus significatives vis-à-vis de l'opération objet du marché. Cadre type n°2 (fourni dans le Dce et à compléter obligatoirement) comprenant la liste des références, complétée en powerpoint : - 3 références en Architecture similaires au projet en termes d'activités, typologie d'opération, montant d'opération, contexte et démarche environnementale ; - 3 références en Performance thermique, Qualité Environnementale similaires au projet en termes d'activités, typologie d'opération, montant d'opération, contexte et démarche environnementale ; Nota : Le nombre de références fixé s'applique uniquement pour les deux compétences demandées. Nota : Pour l'architecte mandataire et le/les éventuel(s) cabinet(s) d'architecture associé(s), les références sans mission de conception et les références mentionnant la participation à un concours pour lequel il(s) n'a /n'ont pas été lauréat(s) ne seront pas prises en compte. Nota : Ces références pourront être communes entre les membres du groupement. Les références de

moins de 5 ans seront valorisées, les références sur les 10 dernières années seront acceptées. Les références en construction neuve ou approchants sont souhaitables. Il sera apprécié également des références prenant en compte le coût global. (à indiquer dans le cadre type n°2)

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** respect du programme dans sa globalité

Pondération (points, valeur exacte) : 20

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Cohérence architecturale, paysagère et environnementale du projet

Pondération (points, valeur exacte) : 20

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Qualité fonctionnelle

Pondération (points, valeur exacte) : 20

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Qualité technique du projet, contraintes de fonctionnement et organisation du chantier (prise en compte du phasage notamment)

Pondération (points, valeur exacte) : 20

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** compatibilité de l'estimatif coût travaux du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle

Pondération (points, valeur exacte) : 20

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1561266>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

## 5.1.12 Conditions du marché public

### Conditions du régime du concours :

**La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non**

**Membres du jury :** 1er collège : représentants du maître d'ouvrage : Membres de la Cao constituée spécifiquement pour cette opération

**Membres du jury :** 2ème collège : personnalités présentant un intérêt particulier au regard du concours :

**Membres du jury :** Deux représentants du secteur économique (un représentant de la chambre des métiers et de l'artisanat et un représentant de la chambre de commerce et de l'industrie)

**Membres du jury :** Deux représentants des syndicats locaux (Syseg, Smagga)

**Membres du jury :** 3ème collège : personnalités qualifiées :

**Membres du jury :** Un architecte conseil proposé par le Caue

**Membres du jury :** Un architecte inscrit au tableau de l'ordre des architectes

**Membres du jury :** Un économiste de la construction

**Membres du jury :** Un Bureau d'études développement durable

**Membres du jury :** Un Bureau d'études structure et fluides

### Prix

**Lieu de réception de la prime :** 1

**Informations complémentaires :** 45 000,00 euro(s) Des échantillons ou maquettes seront exigés dans les conditions du règlement de la consultation - phase offres. Chaque candidat admis à concourir ayant remis une offre dont le contenu sera conforme aux prescriptions du dossier de consultation et une Esquisse + ne présentant pas de manquement manifeste au programme fonctionnel et technique détaillé recevra une indemnité d'un montant de 45 000 euros HT. Cette indemnité couvre la réalisation des éléments de rendu qui seront décrits dans le règlement de la consultation qui sera envoyé au(x) candidat(s) retenu(s) à l'issue de la phase de candidature. En cas de prestations remises hors délais, de prestations incomplètes ou de prestations non conformes au programme ou au règlement du concours, cette prime pourra, sur proposition du jury, être réduite ou supprimée. La prime sera payée dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date d'examen des prestations par le jury et au plus tard dans un délai de 3 mois qui suit la remise des prestations, sur la base d'une facture du candidat. Pour l'équipe lauréate, l'indemnité sera versée en même temps que les autres candidats. Cette somme sera considérée comme acompte et sera déduite des honoraires dus au titre de l'ESQ. Concernant les membres du 3ème collège (membres professionnels) du jury : - indemnisation du temps passé incluant les frais de déplacement conformément à la délibération n°2024-118 du 15/10/2024 sur la rémunération des membres du jury

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1561266>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des offres :** 15/01/2025 à 12:00

**Informations relatives aux délais de recours :** Recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (art. L551-1 et s. Code de justice administrative) - Le cas échéant référé contractuel après signature du contrat (art. L551-13 et s. Code de justice administrative) - Recours en validité du contrat par les tiers au contrat un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lyon

**TED eSender :** Avenue-Web Systèmes

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement :** 127086CA-923E-F234-8E2DDB5DD7D6CC08

**Ville :** Seyssinet-Pariset

**Code postal :** 38170

**Subdivision pays (NUTS) :** Isère ( FRK24 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** publications-joue@aws-france.com

**Téléphone :** +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Communauté de communes de la Vallée du Garon

**Numéro d'enregistrement :** 51271

**Adresse postale :** Parc d'activités de Sacuny 262 rue Barthélémy Thimonnier

**Ville :** Brignais

**Code postal :** 69530

**Subdivision pays (NUTS) :** Rhône ( FRK26 )

**Pays** : France

**Point de contact** : GAUQUELIN Françoise

**Adresse électronique** : correspondre@aws-france.com

**Téléphone** : 0472313899

**Adresse internet** : <http://www.ccvalleedugaron.com>

**Profil de l'acheteur** : <http://www.marches-publics.info>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Lyon

**Numéro d'enregistrement** : 12708700-A260-2533-E4EBF034F346811B

**Adresse postale** : 184, rue Duguesclin

**Ville** : Lyon

**Code postal** : 69433

**Subdivision pays (NUTS)** : Rhône ( FRK26 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-lyon@juradm.fr

**Téléphone** : 0478141010

**Télécopieur** : 0478141065

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 2af29e2f-85c4-4feb-bd56-f79cf494ff62 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis** : 21/11/2024 à 13:14

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 21/11/2024